

# Procès-verbal n°1



## BUREAU EXECUTIF

SAISON 2018/2019

Approuvé par le Comité Directeur du 23 Octobre 2018

### Réunion du vendredi 6 septembre 2018 à Cachan

|                   |           |   |   |
|-------------------|-----------|---|---|
| <u>Présents</u> : | Messieurs | CERVETTI Brigitte<br>FOCARD François<br>GONCALVES-MARTINS Sébastien<br>KHEMIRI-LEVY Karim<br>MOLINARIO Yves | Secrétaire Générale<br>Vice-Président<br>Vice-Président<br>Vice-Président<br>Membre |
| <u>Excusés</u> :  | Messieurs | BASSET Jean-Pierre<br>DE FABRY Alain<br>JUAN Stéphane   | Trésorier<br>Président<br>Secrétaire adjoint  |

Ouverture de séance à 19H35

### 1 – Informations sur la Technique

Annulation de la formation de cadre prévue cette fin août à Torcy, faute de suffisamment d'inscrits.

Le stage détection de jeunes au même endroit n'a pas non plus fait le plein, 17 filles et 22 garçons au lieu des 30 attendus dans chaque genre. Causes probables : information tardive et mois d'août peu propice (vacances ou concurrence des rentrées de clubs).

Montages quelques peu hâtifs, non concertés, et impact financier dont il faudra à l'avenir se préoccuper.

Des soucis d'organisation sur les nouvelles formations par manque d'une personne dédiée.

### 2 – Stages et Embauches

Une stagiaire embauchée début septembre pour 5 mois sur un poste Développement et Evénementiel.

Echanges sur les profils reçus dernièrement. Deux des postes sont en voie d'être pourvus. Pour le Développement/Beach, il conviendra de se rapprocher du club Sand System pour finaliser fiche de poste et date de début de contrat en vue de la mutualisation.

Le poste Communication/Evénements pourrait être pourvu début décembre. Restent les profils «Formations » et « Sportive » à pourvoir.

Revoir la convention avec Conflans pour le poste mutualisé.

Procéder à un achat de PC portable.

### 3 – Événements de la saison

Format et dates des TIJ 2018/19 à fixer.

Les finales de l'euro 2019 seront parisiennes. Il faudra fixer le partenariat FFVolley/Ligue IDF. Un projet d'accueil d'une grosse manifestation Beach en cours d'étude.

#### **4 – Déménagement et inauguration du siège**

Le déménagement a représenté un énorme travail et des soucis multiples sur la fin de saison. S. DELAMARE a largement porté le dossier et tout est loin d'être réglé. Pour seul exemple, la portance informatique est très faible et demande à être améliorée en attendant l'installation de la fibre optique. Idem pour la téléphonie.

Date d'inauguration fixée le 4 octobre vers 18H. S'assurer de la disponibilité d'E. TANGUY sinon changer la date. Voir à l'opportunité ou non d'un Comité Directeur sur la deuxième partie de soirée. Chaque membre du Bureau donnera sa liste d'invitations. Faire établir des devis traiteur.

#### **5 – Sportive et Règlements**

La feuille de match électronique ne sera obligatoire en fédéral qu'à la fin des matchs aller, la saison prochaine en régional. N'a pas été réglée la question d'indemnisation du 2<sup>nd</sup> marqueur puisqu'un marqueur seul ne peut assumer table électronique, tablette et feuille papier.

De prévisibles difficultés d'application de l'art. 16.2 du nouveau RGES quant à l'obligation d'un « responsable » de salle lors des matchs. Pas de souvenir d'un vote en AG de ce point de règlement.

Informations sur les mutations exceptionnelles.

Constat d'erreurs sur la prise de licences Encadrant.

Quatre clubs n'ont pas satisfait aux DAF en fin de saison 17/18 dont 3 descendant sportivement.

*Fin de séance à 23H30*

F. FOCARD  
Vice-Président

B. CERVETTI  
Secrétaire Générale